

3^e Division.

Bureau
des beaux arts de Liberté.



Egalité.

13
196

Paris, le 10 Pluviose au 7 de la
République française, une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur,
au Citoyen Suscé Directeur de l'École
de Rome.

Citoyen, avant d'arrêter le Règlement
qui doit être observé par les pensionnaires
de l'École de Rome, j'ai cru devoir prendre
l'avis d'artistes connus dans les trois
genres qui sont cultivés dans cette École.
En conséquence j'ai formé une Commission
de quinze de ces Artistes pour en discuter
et proposer les Articles. J'ai choisi de
préférence ceux qui, pendant leur séjour à
Rome, ont pu faire des réflexions sur les

moyens d'assurer le succès de cet utile
Etablissement.

J'ai prié mes Mesmes de cette
Commission, que vous seriez présent à cette
discussion pour y proposer les observations
que vous croiriez convenables. Le
Citoyen Raymond vous instruira du jour et
du lieu qu'ils auront choisi pour se réunir.

Salut et Fraternité

Francis (de Neufchâteau)

par les Messieurs de la S^e. Division

Carnier Chef du Secrétariat

MINISTRE D

197

Au Citoyen
Luvée, peintre au palais
national des arts

Ch. Duvivier

12

ERIEUR